



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 décembre 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatrième session

Point 69 d) de l'ordre du jour

### **Promotion et protection des droits de l'homme : application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

#### **Rapport de la Troisième Commission\***

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Nicola **Hill** (Nouvelle-Zélande)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2009, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session, au titre du point intitulé « Promotion et protection des droits de l'homme », le point subsidiaire intitulé « Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de le renvoyer à la Troisième Commission.
2. La Troisième Commission a examiné ce point à ses 21<sup>e</sup> et 47<sup>e</sup> séances, les 20 octobre et 24 novembre 2009. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.3/64/SR.21 et 47).
3. La liste des documents dont la Commission était saisie pour l'examen de ce point figure dans le document A/64/439.
4. Aucune proposition n'a été présentée au titre de ce point.

---

\* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes A/64/439 et Add.1 à 4.

